CÔTE-D'OR ÉNERGIES

1 670 000 € en faveur de la transition énergétique

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse

La SEML Côte-d'Or Énergies : carte d'identité

La SEML Côte-d'Or Énergies : missions

La SEML Côte-d'Or Énergies : projets

Témoignages : ils ont décidé d'entrer au capital

Annexes : présentations des actionnaires

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

CÔTE-D'OR ÉNERGIES

Communiqué de presse
3 juillet 2019

1 670 000 € en faveur de la transition énergétique

La SEML Côte-d'Or Énergies, spécialisée dans le développement des énergies renouvelables,

vient de lever 1 670 000 € de fonds nouveaux afin de soutenir ses activités. Elle accueille également deux nouveaux actionnaires : la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts - collège privé des actionnaires) et le SIED 70 (Syndicat d'énergies de la Haute-Saône - collège public des actionnaires). L'accord a été entériné lors d'une Assemblée générale des actionnaires le 3 juillet 2019

Un partenariat public privé

Côte-d'Or Énergies est une Société d'Économie Mixte Locale (SEML). 7 actionnaires, publics et privés, ont constitué le capital de départ : le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or (actionnaire majoritaire), la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté, la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, la SICAE Est, Dijon Céréales et la SEM Nièvre Énergies. Ils sont rejoints par la Banque des Territoires qui apporte 650 000 € et le SIED 70 qui participe à hauteur de 100 000 €. Le SICECO et la SICAE Est ajoutent respectivement 400 000 € et 90 000 € afin de compléter cette levée de fonds.

Une levée de fonds en faveur de la transition énergétique

Depuis sa création, la SEML Côte-d'Or Énergies œuvre activement en faveur de la transition énergétique. Trois projets éoliens et deux centrales hydroélectriques sont en projet.

Grâce à sa filiale BF Énergie, elle investit massivement dans des centrales photovoltaïques toiture.

Cette levée de fonds permettra d'accroitre la capacité financière de la SEML pour développer les projets sur le territoire de la Côte-d'Or, mais aussi en Haute-Saône, territoire de deux actionnaires.

S'ancrer au territoire

Les projets de la SEML, dont les capitaux sont en majorité détenus par les collectivités, s'effectuent dans le cadre de la politique énergétique locale, conduite en particulier par les partenaires publics locaux. Les implantations de production décentralisée d'énergie sont décidées en concertation avec les différents acteurs du territoire et répondent aux besoins d'un indispensable mix énergétique.

Les investissements participent ainsi au développement économique du territoire.

Associer les citoyens au développement de leur territoire

La SEML Côte-d'Or Énergies investit seule dans des projets ou en partenariat avec des tiers (autres sociétés, particuliers). Les citoyens pourront donc participer activement au développement de leur territoire en devenant propriétaires de sources de production d'énergies renouvelables.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

La SEML Côte-d'Or Énergies : carte d'identité

Les actionnaires

La Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies est une Société anonyme mixte locale. Avec les arrivées du SIED 70 (Syndicat d'énergie de la Haute-Saône) et de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), elle se compose aujourd'hui de 9 actionnaires, dont le SICECO qui est majoritaire :

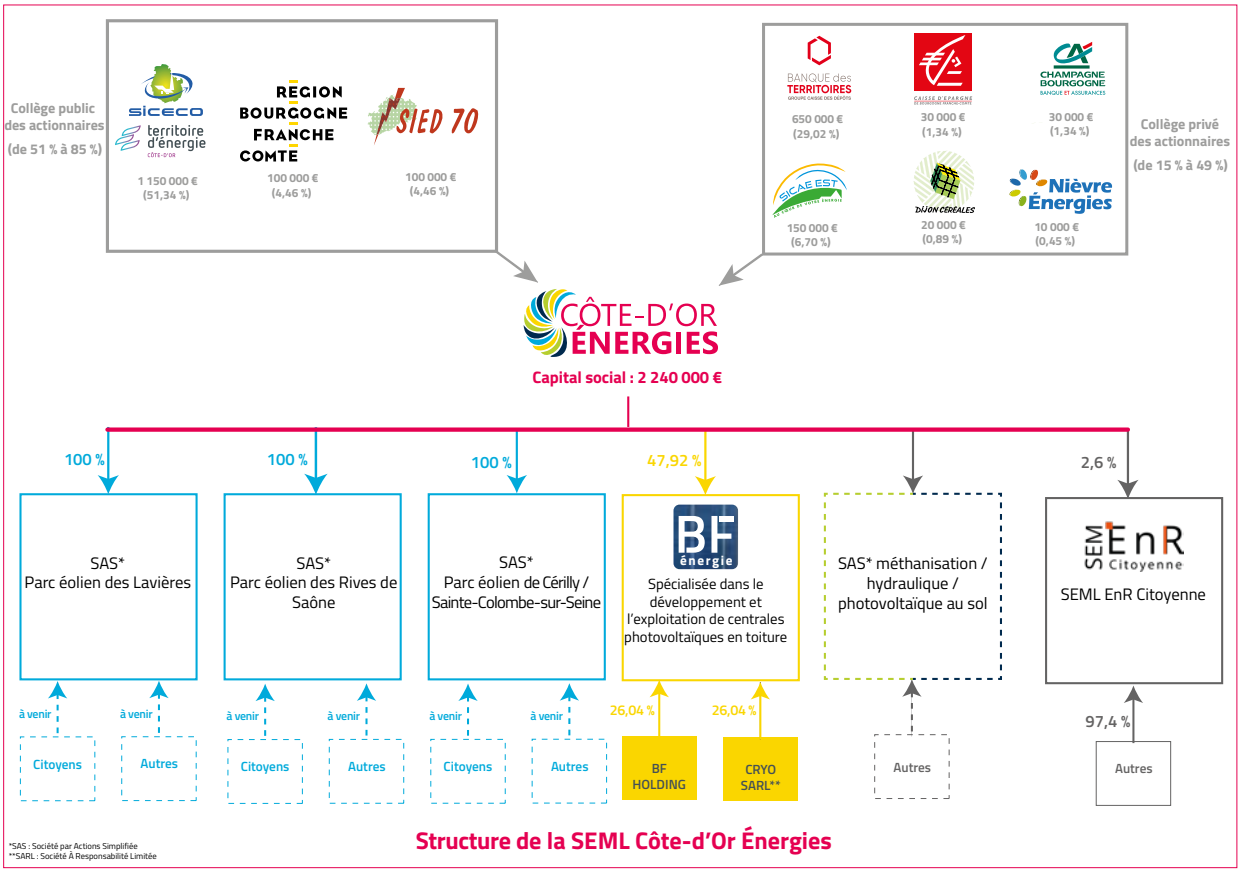

Structure de la SEML Côte-d'Or Énergies

Elle est régie par une Assemblée générale regroupant l'ensemble des actionnaires ainsi que par un Conseil d'administration composé de 14 membres.

Le capital social est désormais de 2 240 000 €.

Composition du Conseil d'administration

SICECO	Anne-Marie Terrand
	Patrick Duthu
	Claude Fontaine
	Pascal Grappin
	Bernard Hanson
	Jacques Jacquenet
	Fabrice Lescure
Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté	Frédérique Colas
SIED 70	Jean-Marc Javaux
Banque des Territoires	Sophie Diemunsch
	Christian Euler
SICAE Est	Christophe Jouglet
Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté	Eric Klingler
Crédit Agricole Champagne-Bourgogne	Gilbert Puyravaud

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

La SEML Côte-d'Or Énergies : missions

Développer les énergies renouvelables

Dans le cadre de la politique énergétique locale, la SEML Côte-d'Or Énergies est chargée du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation de moyens de production décentralisée. Elle s'occupe également de toutes activités accessoires liées à la production d'énergie d'origine renouvelable.

Un outil d'investissement qui participe à l'activité économique du territoire ....

Côte-d'Or Énergies investit dans des projets énergétiques d'ampleur sur le territoire selon deux modalités : soit les projets sont financés à 100 % par la SEML, soit ils sont portés par des Sociétés de Projets (SAS) réunissant la SEML et d'autres opérateurs privés ou publics.

... et qui réinvestit les recettes localement

Elle permet de faire émerger des projets et de les orienter dans les directions les plus profitables aux territoires.

Associer les citoyens au développement de leur territoire

Grâce à la structure même de la SEM qui autorise la participation de tiers dans les projets, les citoyens ont la possibilité d'intervenir et ainsi devenir eux-mêmes acteurs des projets énergétiques de leur territoire.

La participation financière des citoyens permet une meilleure acceptabilité du projet qui est réalisé en concertation avec eux. La capacité d'investissement en est renforcée.

Les domaines d'action

La SEML produit de l'électricité à partir de sources renouvelables (éolien, hydraulique, méthanisation, solaire), du biogaz, du biocarburant et de la chaleur.

INFO +

Située à proximité du consommateur final, la production décentralisée est une production d'énergie électrique à petite échelle réalisée à l'aide d'installations raccordées au réseau. Elle s'oppose à la production centralisée réalisée au moyen d'installations de grandes capacités (centrales nucléaires ou grands barrages hydroélectriques par exemple).

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

La SEML Côte-d'Or Énergies : les projets

3 projets éoliens

La SEML Côte-d'Or Énergies poursuit actuellement le développement de trois projets éoliens à des stades d'avancement différents :

Le parc éolien des Lavières à Minot (21)

Le parc éolien des Rives de Saône qui s'entend sur 6 communes : Bousselange, Chamblanc, Franxault, Grosbois-les-Tichey, Montagny-les-Seurre et Pagny-le-Château (21)

Le parc éolien de Cérilly / Saint-Colombe-sur-Seine (21)

La puissance cumulée de ces trois parcs générerait entre 130 000 et 180 000 MWh et permettrait d'alimenter en électricité entre 48 000 et 64 500 foyers (hors chauffage).

2 centrales hydroélectriques en ligne de mire

La SEML Côte-d'Or Énergies envisage de remettre en fonctionnement des centrales micro-hydrauliques à Bèze (21) et à Semur-en-Auxois (21). Environ 200 foyers pourraient être alimentés par ces deux centrales.

1 projet de méthanisation

La SEML Côte-d'Or Énergies étudie actuellement les possibilités de soutenir un groupe d'une dizaine d'agriculteurs répartis entre Labergement-les-Seurre (21) et Ruffey-les-Beaune (21).

1 MW de panneaux photovoltaïques toiture en exploitation

Dans le domaine du photovoltaïque, la SEML Côte-d'Or Énergies s'est s'associée à un spécialiste local de la construction et de l'exploitation de centrales solaires : BF Énergie. Cette entrée au capital à hauteur de 48 % environ lui permet de bénéficier de l'expertise de BF Énergie pour faire émerger rapidement des centrales en toiture.

Ce partenariat donne accès à la SEML à quatre centrales déjà opérationnelles d'une puissance totale de 250 kWc correspondant à la consommation électrique d'une centaine de foyers (hors chauffage). 8 centrales sont construites ou en passe d'être raccordées : Autun (71), Saint-Gervais-en-Vallière (71), Saint-Loup-Géanges (71), Aiserey (21), Collonges-les-Premières (21), Bligny-sur-Ouche (21), Nuits-Saint-Georges (21), Andilly (74). Cela représente 1 050 kWc de puissance installée correspondant à la consommation électrique d'environ 515 foyers (hors chauffage). 1 550 KWc représentant la consommation d'environ 760 foyers sont en cours de construction.

La SEML souhaite développer plusieurs centrales photovoltaïques au sol en partenariat avec GEG, un fournisseur « d'énergies vertes ».

INFO +

BF Énergie est une société côte-d'orienne qui investit, construit et exploite des dispositifs de production à partir d'énergies renouvelables d'origine photovoltaïque. Trois actionnaires privés constituent le capital : la SEML Côted'Or Énergies (47,92 %), CRYO (26,04 %) et BF Holding (26,04 %).

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Témoignages

Il vient d'entrer au capital de la SEML Côte-d'Or Énergies, Antoine Bréhard, Directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de la Banque des Territoires

« La Banque des Territoires entretient des relations étroites avec Côte-d'Or Énergies depuis sa création en 2015. Pour conforter le développement de l'activité, notamment la création d'une filiale photovoltaïque et le développement de projets éoliens, une capitalisation renforcée de la société était nécessaire*.

1 670 000 € sont apportés au capital de la SEML Côte-d'Or Énergies, ce qui le porte désormais à 2 240 000 €. La Banque des Territoires entre au capital à hauteur de 650 000 €, soit 29 % du capital aux côtés du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or (51,3 %), de la SICAE - Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité (6,7 %), de la Région Bourgogne-Franche-Comté (4,5 %), du SIED 70 (4,5 %), du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne (1,3 %), de la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté (1,3 %), de Dijon Céréales (0,9 %) et de la SEML Nièvre Énergie (0,5 %).

Projets éoliens, photovoltaïques, hydroélectricité, méthanisation : près de 40 000 000 € d'investissements sont prévus sur les cinq prochaines années qui permettront d'alimenter environ 12 000 foyers en électricité d'ici 2024 grâce à une puissance totale de 30 MW en énergie renouvelable. Le développement de projets photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics fait écho à l'accompagnement de la Banque des Territoires sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

Ainsi, la participation de la Banque des Territoires s'inscrit dans sa stratégie d'accompagnement de la transition énergétique et écologique des territoires. En Bourgogne-Franche-Comté, la Banque des Territoires a injecté plus de 14 000 000 d'euros en trois ans dans des projets d'énergies renouvelables, qui représentent un volume d'investissements de 130 000 000 d'euros. Cette prise de participation renforce son appui aux politiques publiques locales et territoriales en faveur du développement des énergies renouvelables et d'une économie circulaire locale. Elle illustre le positionnement de la Banque des Territoires : accompagner les acteurs du territoire dans des projets innovants et ambitieux pour construire des territoires plus durables. »

**La Banque des Territoires a cofinancé à hauteur de 30 % une étude réalisée par la Région portant sur le développement des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté qui a conclu au besoin de renforcer les sociétés d'économie mixte EnR existantes.*

Il vient d'entrer au capital de la SEML Côte-d'Or Énergies, Jean-Marc Javaux, 4ème Vice-président du SIED 70

« Le Syndicat Intercommunal d'Énergie de Haute-Saône (SIED 70) est un acteur public majeur de l'énergie au regard de son rôle dans le développement des réseaux de distribution électrique, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Bon nombre de communes adhérentes et d'EPCI se sont déjà engagés dans une réflexion visant à développer la production d'énergie d'origine renouvelable, considérant qu'elle présente un intérêt tant écologique que financier et économique pour leur territoire.

Au regard de ces éléments le SIED70 a souhaité se rapprocher par une participation dans la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) « Côte d'Or Énergies »

Cette SEML développe déjà actuellement différents projets de production d'énergie électrique d'origine renouvelable sur la Côte-d'Or dont la rentabilité financière est avérée et sera à même d'intervenir sur le département de la Haute-Saône afin d'aider au développement de projets similaires, d'une envergure ou complexité telle qu'elle ne pourrait être gérée seule par le SIED70.

Il est de l'intérêt du territoire de conserver les revenus issus de ses ressources naturelles. Ces derniers pourront être réinvestis sur le département par la SEML et le SIED70 au bénéfice des communes et de leurs habitants. Sur ce type de projets, les élus et les citoyens ont intérêt à avoir comme interlocuteur une SEM locale et des élus locaux qui s'inscrivent dans la durée.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Témoignages

Il renforce sa participation au capital de la SEML Côte-d'Or Énergies, Jacques Jacquenet, Président du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

« Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est à l'origine de ce formidable outil de développement qu'est la SEML Côte-d'Or Énergies. Lorsque la question de lever des fonds est venue, en plus de rechercher d'autres partenaires, les élus du SICECO et moi-même avons décidé de participer à cette augmentation de capital. Pour nous c'était une évidence. En injectant 400 000 €, nous marquons clairement l'engagement du SICECO à participer activement à la transition énergétique. Nous permettons que les recettes issues des projets bénéficient à nos territoires. De plus, en tant qu'actionnaire majoritaire, nous gardons une maîtrise complète des investissements et donc du développement des projets.

Plus que jamais, la transition énergétique est d'actualité. Elle ne se fera pas sans financement et, en tant que service public de l'énergie en Côte-d'Or, le SICECO se devait de participer à l'effort. Nous continuerons en parallèle à développer auprès de nos adhérents les autres axes de la transition énergétique que sont l'intégration de l'énergie en amont des projets d'une part et la réduction de nos consommations.

En tant que Président de la SEML, je suis plus que satisfait de cette augmentation de capital. Elle récompense des mois de prospection et de négociations mais surtout, elle va permettre de lancer de nouveaux projets. L'entrée au capital de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) est une évolution importante, renforçant ainsi notre capacité de financement, la bonne maîtrise des risques et notre crédibilité vis-à-vis des financeurs. Du photovoltaïque à l'éolien, en passant par la méthanisation, le mix énergétique se met en place en Côte-d'Or et bientôt en Haute-Saône grâce à l'apport de la SICAE EST et à l'entrée au capital du Syndicat d'Énergie de la Haute-Saône (SIED 70), présidé par mon collègue Jacques Abry, et qui a immédiatement perçu l'intérêt pour le SIED 70 et l'ensemble des communes du département de la Haute-Saône. Nous répondons aussi aux objectifs de la Région de faire de la Bourgogne-Franche-Comté un territoire à énergie positive en 2050. »

Il renforce sa participation au capital de la SEML Côte-d'Or Énergies, Christophe Jouglet, Directeur de la SICAE EST

« Actionnaire fondateur, c'est tout naturellement que SICAE EST a répondu présente lorsque la SEML Côte-d'Or Énergies a décidé d'une levée de fonds. Nous poursuivons ainsi une dynamique entamée il y a quatre ans et nous renforcons notre actionnariat, passant de 30 000 € à 150 000 €.

Cet investissement s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'entreprise puisqu'il participe à une logique de diversification de nos activités. En effet, en parallèle de nos missions de distributeur d'électricité, nous avons à coeur de participer au développement de projets régionaux de production d'énergies renouvelables. Pourquoi avoir choisi la SEML Côte-d'Or Énergies pour répondre à cet objectif ? Tout simplement car ce développeur, de part sa nature, nous apporte l'assurance que les fonds seront utilisés au bénéfice de notre territoire. Ce partenariat, mené par des équipes humaines de confiance, nous permettra de conduire des projets d'ampleur tout en apportant une valeur ajoutée à notre région Bourgogne-Franche-Comté. »

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Annexes

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Le SIED 70, Syndicat d'énergies de la Haute-Saône

La Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts)

La SICAE Est

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, partenaire incontournable de l'économie locale

La Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté

Dijon Céréales

Nièvre Énergies

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maitrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique.

Territoire du SICECO

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

@SICECO21
Suivez-nous sur Twitter !
https://twitter.com/SICECO21

La Région Bourgogne-Franche-Comté

La loi du 17 août 2015 a confié aux régions le rôle de chef de file de la transition énergétique. Dans ce contexte et dans la continuité de l'action des deux anciennes régions, la région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la transition énergétique et écologique l'une des trois priorités de son plan de mandat avec pour ambition : faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive à horizon 2050 et décliner les objectifs dans le futur Sraddet.

Dans ce cadre, la région a adopté une stratégie opérationnelle en décembre 2017 qui s'appuie notamment sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur les mobilités de demain, sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables ainsi que sur l'innovation avec la structuration de la filière hydrogène.

Entreprendre la transition énergétique appelle la mobilisation de tous les acteurs, de tous les territoires, la contribution des pionniers et la mise en mouvement des citoyens.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Le SIED 70, Syndicat d'énergies de la Haute-Saône

Créé en 1995, le SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône) regroupe l'ensemble des 542 communes du département de la Haute-Saône.

Il est l'autorité organisatrice, sur tout le département, de la distribution publique de l'électricité et, à la demande de ses adhérents, du service public de distribution de gaz.

Il assiste, techniquement et financièrement, les collectivités, dans de nombreux domaines liés à la transition énergétique et les énergies renouvelables (réseau de chaleur bois, électromobilité, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, amélioration énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, valorisation de Certificats d'Economie d'Energie)

Le SIED 70 intervient également pour des travaux d'investissement en éclairage public et pour la mise en place de génie civil de communications électroniques, notamment lors d'extensions souterraines du réseau de distribution d'électricité et à l'occasion de travaux de dissimulation de réseaux aériens.

Avec les autres Syndicats d'Energie de Bourgogne Franche-Comté, il a constitué un groupement de commandes d'achat d'énergie pour l'électricité et le gaz, à destination des collectivités du territoire. Coordonnées :

SIED 70

20, avenue des Rives du Lac

70000 Vaivre-et-Montoille

Tél : 03.84.77.00.00.

Mail : contact@sied70.fr

La Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts
Aurélie GAUCHEY : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95
@BdT_BFC

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

La SICAE EST

SICAE EST
AU CŒUR DE VOTRE ÉNERGIE

SICAE EST au cœur de votre énergie !

Au début du xx[e] siècle, l'électricité apparaît dans les villes mais les campagnes sont délaissées pour des raisons de rentabilité. Plusieurs agriculteurs de la Haute-Saône, la Haute-Marne et des Vosges décident de créer une SICAE (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité) afin d'amener l'électricité dans leurs villages. Ainsi en 1920 est créée la SICAE de RAY-CENDRECOURT (70) qui deviendra SICAE EST en 2013.

En 1946, la loi nationalise toutes les entreprises d'électricité et crée EDF. Les entreprises locales de distribution comme les SICAE et les Régies de par leurs statuts sont exclues de la nationalisation. Aujourd'hui, les SICAE sont toujours existantes et alimentent au niveau national plus de 1 000 communes dans 10 régions, soit plus de 500 000 habitants. SICAE EST, quant à elle, dessert plus de 23 000 clients répartis dans 175 communes : 132 en Haute-Saône, 42 en Haute-Marne, 1 dans les Vosges.

SICAE EST, service public de proximité, assure la gestion du réseau public de distribution électrique et la fourniture d'électricité au tarif réglementé à l'ensemble de la population de sa zone de desserte, missions confiées par les collectivités locales.

QUALITÉ ET PROXIMITÉ

SICAE EST apporte en zone rurale un ensemble de services et un niveau de qualité équivalents, voire complémentaires, à ceux dont peuvent bénéficier les habitants et les industriels des zones urbaines.
Elle fait de la proximité un axe majeur de sa stratégie :

- 3 points d'accueils sont à disposition de la clientèle :
  - au siège social de VESOUL
  - dans les centres d'exploitation de Jussey et Ray-sur-Saône
- un service dépannage 24h/24 et 7j/7
- 50 professionnels au service des clients : Techniciens, Monteurs, Agents administratifs

La proximité avec les collectivités locales est également essentielle pour un service de qualité.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE LOCAL

SICAE EST consacre des capacités d'in--vestissements très conséquents dans la fiabilisation et la modernisation des réseaux concédés par :

- l'enfouissement des réseaux moyenne tension
- la rénovation des postes sources (63/20kV)
- une politique d'entretien régulière et rigoureuse

ELEMENTS STATISTIQUES	
RESEAUX	POSTES
93 km de lignes 63 kV 1 109 km de réseau HTA (20 kV) 689 km de réseau BT (230/400 kV)	919 postes de distribution 4 postes sources et 1 poste de répartition 65 postes ou armoires de coupure
TERRITOIRE DE DESSERTE	
23 380 utilisateurs du réseau	

www.sicae-est.com

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, partenaire incontournable de l'économie locale

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, accompagne au quotidien 600 000 clients et 265 000 sociétaires, répartis sur 4 départements (Aube, Côte-d'Or, Haute-Marne et Yonne).

Les 85 Caisses locales sont le socle de l'organisation de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne et regroupent 1 075 administrateurs.

En 2013,la Caisse régionale a créé sa Fondation « Agir en Champagne-Bourgogne ».

Elle favorise des projets d'intérêt collectif et durables sur son territoire.

Son champ d'action couvre divers domaines : éducatif, socio-culturel, socio-économique, sportif ou concourant à la mise en valeur du patrimoine.

A ce jour, 307 projets ont été soutenus pour un montant de 824 631 €.

Banque d'1 client sur 3, partenaire privilégié des agriculteurs, 1er porteur des projets des professionnels de la région, acteur incontournable auprès des entreprises, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne enregistre en 2018, un résultat net de 97,4 millions d'euros.

La Caisse régionale finance près d'1/3 de l'économie de son territoire avec 28 % de parts de marché crédits à fin décembre 2018.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne c'est aussi : 144 agences, 268 distributeurs de billets , 122 points verts et 1707 salariés sur l'ensemble de son territoire .

www.ca-cb.fr

leblog.ca-cb.fr

@CAChampBourg

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

La Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté

La Caisse d'Epargne de Bourgogne-Franche Comté est une banque coopérative régionale au service du développement économique et social de ses territoires. Grâce à une situation financière solide, 1,6 milliard d'euros de fonds propres, elle poursuit un développement ambitieux et a généré, en 2018, 322 millions d'euros de produit net bancaire. Ses 1 650 collaborateurs, à travers 200 agences et 4 centres d'affaires, mettent chaque jour leurs compétences et leur expertise au service de plus de 900 000 clients.

CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Une politique sociétale ambitieuse

Devenue banque coopérative en 1999, la Caisse d'Epargne appartient à ses clients sociétaires et partage avec eux les valeurs coopératives, d'ancrage territorial, de pédagogie et de solidarité. Cet ADN de banque responsable et citoyenne concorde parfaitement avec les principes de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

Elle est engagée depuis longtemps dans une démarche de développement durable et soutient activement l'inclusion bancaire.

Encourager le dynamisme économique local

Banque régionale de proximité, la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté fait partie des principaux financeurs du développement de sa région. A travers sa politique de financement soutenue, elle s'engage, en particulier, auprès des différentes structures de soutien au développement local.

Partenaire historique des Collectivités Territoriales, elle est ainsi la banque d'une commune sur deux et met à leur disposition tout son savoir-faire et son expertise. Elle consacre 1,7 milliard d'euros de financement pour accompagner les projets des collectivités.

Contact presse :

Nathalie RENVOISÉ-BENHAMDOUNE – Directrice de la Communication

03.80.70.41.75 – 06.63.33.60.30 - nathalie.renvoise-benhamdoune@cebfc.caisse-epargne.fr

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Un grand groupe au service de l'agriculture et de l'alimentation de demain

Dijon Céréales est le groupe agricole et agroalimentaire leader de Bourgogne Franche-Comté, aujourd'hui inscrit dans une nouvelle union coopérative régionale, l'Alliance BFC

Le groupe rassemble une quinzaine d'entreprises et collabore à plusieurs unions de coopératives, autour de 5 grands métiers :

Dijon Céréales en chiffres (18-19)

- ✓ C.A. Groupe : 400 M€
- ✓ C.A. Coop Dijon Céréales : 206 M€
- ✓ Collecte céréales : 910 000 tonnes
- ✓ 3 800 agriculteurs adhérents
- ✓ 625 collaborateurs Groupe dont 270 pour la coopérative.

- ✓ **Les métiers du grain** (collecte céréales et approvisionnement),
- ✓ **La meunerie** avec Decollogne (bio) et Dijon Céréales Meunerie (groupe Axiane),
- ✓ **Les productions légumières** (Terre de Saône),
- ✓ **La distribution** en jardineries (GammVert), en produits frais de proximité (Frais d'Ici) en espaces verts (Natura'Lis) et vigne (Bourgogne Viti Services),
- ✓ **La logistique** avec Logivia (transports).

Le groupe Dijon Céréales, c'est tout à la fois :

- **La coopérative Dijon Céréales** avec 3800 adhérents dont 2000 livreurs (Côte-d'Or et secteurs limitrophes) et 270 collaborateurs
- **Une alliance régionale (Alliance BFC)** avec les coopératives Bourgogne du Sud et Terre Comtoise
- **Un des principaux producteurs** de farine bio sur meule de pierre avec **Decollogne,**
- un réseau de **12 jardineries Gamm vert** en Côte-d'Or,
- des sociétés interrégionales comme Natura'Lis en espaces verts,
- un lien fort et constructif avec **le pôle de compétitivité régional Vitagora**

Les valeurs et ambitions du Groupe Dijon Céréales

- L'agriculture doit apporter des réponses à la croissance démographique mondiale, mais aussi aux attentes des consommateurs du 21ème siècle. **Produits de qualité, production respectueuse de l'environnement,** Dijon Céréales et ses adhérents sont sur tous les fronts pour répondre à ces enjeux. À travers ses activités variées (métiers du grain, meunerie, productions légumières, distribution verte, logistique), **le groupe Dijon Céréales contribue à la valorisation du territoire et au dynamisme économique régional.** Depuis 18 ans, les investissements de Dijon Céréales ont **permis d'injecter plus de 120 millions d'euros dans l'économie bourguignonne.**

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Dijon Céréales

- Dijon Céréales participe activement au **développement de l'agriculture à l'échelle interrégionale (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône Alpes) à travers des unions de coopératives :**

  - **Cérévia** rassemble 6 groupes coopératifs pour la commercialisation des grains (3 millions de tonnes commercialisées),

  - **Aréa** fédère 20 groupes coopératifs sur le grand Est de la France pour les approvisionnements agricoles. **La recherche & développement est un investissement essentiel** du groupe Dijon Céréales, pour tracer le cadre futur de l'agriculture et de l'alimentation de demain. **Dijon Céréales** est un acteur majeur du pôle de compétitivité Vitagora – Goût Nutrition Santé, avec lequel de nombreux projets voient le jour :

- **Le projet Farine Plus** dans le cadre du laboratoire Cérélab® a permis la création **du pain G-Nutrition®** destiné notamment aux seniors souffrant de dénutrition. Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du mieux vieillir et de **la Silver Economie**,

- En partenariat avec les autres coopératives de Bourgogne Franche-Comté, Dijon Céréales a créé Artémis, la **Plateforme d'Innovation Agroenvironnementale**. Celle-ci ouvre la voie de l'agroécologie à travers 11 plateformes d'expérimentation réparties en Bourgogne Franche-Comté.

- Dijon Céréales est également acteur **du pôle d'innovation en agroécologie Agronov**, inauguré en 2016 à Bretenière (près de Dijon).

- Depuis janvier 2018, Dijon Céréales est membre de **l'Alliance-BFC (union de coopératives) aux côtés des coopératives Bourgogne du Sud (Saône-et-Loire) et Terre Comtoise (Doubs)**. Ce grand pôle coopératif régional a pour vocation d'inscrire **l'agriculture régionale et les coopératives dans la modernité** (digital, nouvelles technologies, nouvelles filières, marchés locaux et mondiaux…) au profit de leurs 15 000 agriculteurs coopérateurs adhérents.

Chaque jour, **le monde agricole et les industries alimentaires s'adaptent à la modernité**. **Le groupe Dijon Céréales s'inscrit pleinement dans cette dynamique**.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Nièvre Énergies

Le Mot du Président

Le récent débat national sur la transition énergétique a fait l'objet d'engagements nationaux, européens et internationaux avec comme objectifs principaux, de maîtriser les consommations d'énergies et de développer les énergies renouvelables, à moyen et long terme. Il a égalemennt rappelé l'importance des territoires dans le déploiement des énergies renouvelables, qui doit s'appuyer sur un portage territorial des projets pour faciliter leur acceptabilité, favoriser leur appropriation par la population locale et améliorer les retombées socio-économiques locales.

De nombreux élus soutiennent le développement de projets d'énergie renouvelable sur leur territoire, mais ils soulignent que, pour la réussite des projets à l'échelle locale, les méthodes de travail des développeurs (sociétés spécialisées dans le développement de projets) doivent répondre notamment à certaines règles de concertation et de communication.

C'est dans ce contexte que l'outil Nièvre Énergies a été créé. Notre objectif est d'associer les collectivités locales nivernaises aux projets d'énergies renouvelables, le plus en amont possible afi n d'assurer un relais durable, et prendre en compte les contraintes et les souhaits du Territoire.

Nous pensons également que les citoyens ont une place importante dans ces projets. C'est pourquoi nous insistons pour communiquer efficacement avec la population en mettant en place une concertation exemplaire et une diffusion de l'information régulière.

Notre rôle est de faire en sorte que ces énergies non carbonées deviennent un moteur du développement économique local. C'est dans cet optique que nous cherchons notamment à mettre en place, pour les collectivités demandeuses, un financement public et citoyen.

Guy HOURCABIE
Président Directeur Général de Nièvre Énergies

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Principe de la Société d'Économie Mixte

Qu'est-ce qu'une SEM ?

Une Société d'Economie Mixte ou SEM est une société privée, majoritairement détenue par des collectivités locales (Commune, Communauté de Communes, Département, Région ou État).

La société d'économie mixte a été créée dans le but de combler les besoins publics et de servir l'intérêt général. En effet, elle effectue, principalement, des travaux à caractère commercial et industriel qui servent les intérêts publics, comme des travaux d'aménagement, la construction d'équipements, d'ensembles immobiliers, etc.

Elle peut se charger aussi de fournir des financements pour équiper des établissements comme par exemple les hôpitaux.

« Pour une appropriation du projet symbolique et économique... »

Qu'est-ce qu'un projet d'énergies renouvelables citoyen avec un financement local ?

Il s'agit d'un projet collectif porté, maîtrisé et financé par les acteurs du territoire (particuliers et/ou collectivités), qui s'engagent à la fois dans une démarche de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Un projet citoyen permet la création de richesses locales, non seulement matérielles (économiques), mais également immatérielles (création de liens sociaux sur le territoire, modes de gouvernance démocratique et transparent, éducation à l'énergie et éthique de l'économie sociale et solidaire).

Un financement local offre la possibilité aux acteurs d'un territoire (collectivités, habitants, agriculteurs, etc.) de devenir actionnaires du projet et bénéficier ainsi des retombées économiques au-delà des recettes fiscales. En permettant aux populations locales de s'impliquer dans le développement et le financement du parc, il facilite l'acceptabilité des projets. Ce type de montage est largement répandu au Danemark et dispose de retours d'expériences intéressants en Bretagne par exemple.

L'appropriation du projet devient non seulement symbolique mais aussi économique. En faisant appel au financement et à l'épargne populaire, la capacité d'investissement du territoire dans le projet est renforcée. Le pilotage local du projet et les retombées économiques pour le territoire s'en trouvent améliorés. Impliquer la population est aussi un processus plus long, plus complexe. Cela demande d'abord à la collectivité d'accepter de partager la gouvernance du projet.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Fiche d'identité de Nièvre Énergies

« Nièvre Énergies, le développement des énergies renouvelables, par les élus, pour les nivernais… »

Créée le 9 novembre 2012, Nièvre Énergies est une Société d'Economie Mixte Locale chargée de développer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

En réponse aux attentes des communes adhérentes au SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), elle se positionne comme l'investisseur public local qui agit pour un développement maitrisé et concerté de ses projets.

- **Activités :**

Aménagement et exploitation des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biomasse, micro-hydraulique, solaire thermique, etc.) de manière durable et volontaire.

Mettre en œuvre des actions de sensibilisation visant la maîtrise de l'énergie (sobriété énergétique et efficacité énergétique) et la promotion des énergies renouvelables.

- **Capital social :**
1 740 000 €

- **Mode de fonctionnement :**
Conseil d'Administration

- **Président Directeur Général :**
Guy HOURCABIE

- **Répartition des membres de la SEML :**

Bloc public (84,5 %) :
- SIEEEN (55 %)
- Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté (11 %)
- Communauté de Communes des Vaux d'Yonne (9 %)
- Commune de Clamecy (9 %)
- Commune de Oisy (< 1%)
- Communauté de Communes Portes de Puisaye-Forterre (< 1%)

Bloc privé (15,5 %) :
- SAS Coopérative Bourgogne Énergies Citoyennes (9 %)
- SEM EneRSIEL (6 %)
- Energie Partagée Investissement (< 1%)
- Association le Varne (< 1%)
- Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre (< 1%)

Le fonctionnement de Nièvre Énergies :

* Coopérative Bourgogne Énergies Citoyennes (clubs d'investisseurs locaux), établissements bancaires, Énergie partagée investissement, SEM, etc.

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr

Mode d'actions de Nièvre Énergies

« Nièvre Énergies, un outil au service du territoire... »

Avec son objectif d'exploiter 30 % des énergies renouvelables du département, Nièvre Énergies se place comme un acteur privilégié à plusieurs stades d'un projet :

- A l'état initial pour assurer le développement de projets exemplaires avec ou sans partenariat privé.
- Après l'obtention des autorisations de construire et d'exploiter en prenant part à la société d'exploitation.

De ce fait, les élus du syndicat ont donné pour mission à Nièvre Énergies :

- Le pilotage du développement des projets en interne via le support technique du SIEEEN, ou avec l'expertise de bureaux d'étude spécialisés ou indépendants.
- Garantir un partenariat exemplaire avec les sociétés privées pour un développement actif et juste.
- Associer les habitants et les collectivités locales de manière significative dans l'élaboration, le développement et le financement des projets d'énergies renouvelables.
- Créer, au travers de nos projets, de la richesse locale : matérielle (retombées économiques locales) et immatérielle (cohésion sociale et territoriale, participation des citoyens).
- Choisir des règles de fonctionnement démocratiques, claires et transparentes.
- Promouvoir le portage « citoyen » de projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie en accompagnant et soutenant l'émergence de tels projets en Nièvre.

Contact :

Nièvre Énergies
7 place de la République - 58000 Nevers
03 86 59 59 28 - www.nievre-energies.fr - contact@nievre-energies.fr

Les administrateurs :

Le Varne

CBEC

Commune de Clamecy

Ville de Oisy

EneRSIEIL

Communauté de communes Val d'Yonne

Communauté de communes Puisaye Forterre

Pee Sien énergies solidaires

Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre

Énergie Partagée

Région Bourgogne Franche Comté

Contact presse :
Nathalie Blanc
03 80 50 85 09
06 73 49 96 18
nblanc@siceco.fr